



DECISION N° DEC 26.094/DG

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX A
L'ASSOCIATION "ETOILE SPORTIVE DE BRUNOY HANDBALL"**

Le Maire de Brunoy,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n°26.012K du Conseil municipal en date du 7 avril 2026 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire,

VU la délibération n°26.072/G en date du 23 juin 2026 portant sur la mise à disposition d'équipements sportifs à titre onéreux,

VU l'arrêté n°ARR 26.416/K du 19 juin 2026 portant délégation provisoire consentie à Mme Valérie RAGOT, 1^{ère} adjointe au Maire pour la période du 15 juillet au 15 août 2026,

VU le Contrat d'Engagement Républicain signé le 19 Mars 2026 par Monsieur Thierry KUNTZ, Président de l'association « **ETOILE SPORTIVE BRUNOYENNE DE HANDBALL** », annexé à la présente,

CONSIDERANT la demande de locaux faite par l'association **ETOILE SPORTIVE BRUNOYENNE DE HANDBALL**

DECIDE

ARTICLE 1 : DE SIGNER la convention de mise à disposition d'un équipement sportif communal à titre onéreux à l'association « **ETOILE SPORTIVE BRUNOYENNE DE HANDBALL** » annexée au présent acte.

ARTICLE 2 : INDIQUE que le montant dû par l'association au titre de cette mise à disposition onéreuse pour la période estivale s'élève à 318 €.

ARTICLE 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

DECISION N° DEC 26.094/DG

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX A L'ASSOCIATION "ETOILE SPORTIVE DE BRUNOY HANDBALL"

ARTICLE 4 : Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 5 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 23 juillet 2026

Pour le Maire,
Par délégation,
La Première Adjointe,

Valérie RAGOT



Acte publié sur le site de la Ville le : 22/07/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision
Numéro attribué à l'acte : DEC 26.094/DG

Objet de l'acte : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE ONEREUX A L'ASSOCIATION
"ETOILE SPORTIVE DE BRUNOY HANDBALL"
Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 3 - Locations
Transaction Préfecture : 091-219101144-20260723-BRU_AR_26247_1-AR
Date de l'acte : 23/07/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_26247_1

Date de réception en Préfecture : 27 juillet 2026